



Cnam

# Mobilisation pour les salaires. Tous en grève le 20 novembre 2007.

Nous appelons l'ensemble des personnels et des organisations syndicales à se joindre à **l'Assemblée Générale le 20 novembre de 12h30 à 14h à l'Amphi A** et de faire de cette journée un succès revendicatif.

La journée de grèves et de manifestations s'inscrit dans un contexte de développement de luttes (personnels de la justice, officiers de police, EDF-GDF, SNCF, RATP, Air France, Crédit Lyonnais).

Salaires et pouvoir d'achat sont parmi les premières préoccupations des salariés et retraités. Mais en dépit des promesses, le Président de la République et son gouvernement ne répondent pas aux attentes sociales et les mesures prises cet été sur la défiscalisation des heures supplémentaires ne profiteront qu'aux entreprises. Ces dernières persistent dans des politiques salariales qui ne reconnaissent pas les qualifications et ne permettent pas de maintenir le pouvoir d'achat.

## Il est urgent de se mobiliser sur les salaires !

Il est prévu 23 000 suppressions de postes de fonctionnaires en 2008.

Dans le cadre de la conférence sur le pouvoir d'achat des fonctionnaires, les syndicats évaluent la perte à 6,5 % depuis janvier 2000 et une étude INSEE reconnaît une diminution de 0.9 % du salaire Fonction Publique d'Etat entre 2004 et 2005. Le gouvernement refuse toute réflexion sur la valeur du point d'indice et inclut l'avancement, les mesures catégorielles, l'action sociale et la protection sociale complémentaire dans le calcul du pouvoir d'achat.

**En ce qui concerne les retraites et les attaques des régimes spéciaux, l'objectif de Nicolas Sarkozy et de son gouvernement est d'allonger, dès 2008 et pour tous les salariés du public comme du privé, la durée de cotisation pour avoir une retraite à taux plein : ni 37,5, ni 40 mais 41, puis 42, 43... annuités pour tout le monde !**

Au nom d'une soi-disant équité, c'est l'alignement par le bas, pour tous, public et privé, en matière de retraite. Nous ne pouvons accepter cela !

Car, sachons-le, de l'argent, il y en a : **200 milliards d'euros** d'exonération de charges sociales, depuis 15 ans.

### Les mesures prévues pour 2007 en réponse à la baisse du pouvoir d'achat

- une indemnité de « sommet de grade »
- la monétisation des jours de RTT pour les cadres détenteurs d'un Compte Epargne-Temps : paiement jusqu'à 4 jours de RTT.
- la possibilité d'effectuer des heures supplémentaires pour les agents de catégorie B rémunérés au-dessus de l'indice 380 – majorées de 13.76 % elles seront cumulables avec l'IFTS – cette mesure n'intéresse que 200 000 personnes.
- et le paiement des heures supplémentaires dans la fonction publique hospitalière.

Au moment où l'on parle de baisse du pouvoir d'achat, où un grand nombre de salariés gagne moins que le SMIC, (90 % de la population gagne moins de 1 500 euros par mois – un ménage qui touche le SMIC (1 005 euros net) dépasse à peine le seuil de pauvreté calculé par l'INSEE (soit 817 euros))

- **14 milliards d'euros de paquet fiscal**
- en 2006, les profits des entreprises du CAC 40 ont avoisiné les **95 milliards d'euros**
- **10% des français les plus riches** ont bénéficié de plus des **2/3 des allègements fiscaux**
- Capital révèle que les 50 patrons les mieux payés de France ont un revenu moyen de 3,8 millions d'€ par an soit l'équivalent de 316 années de SMIC chacun

## **AU CNAM... ne relâchons pas la pression !**

Vous le savez la situation du CNAM est difficile. La politique menée par notre Ministère de tutelle et la Direction actuelle en sont responsables.

Des projets les plus contestables sont programmés mettant en cause nos missions de service publics : vente de notre patrimoine immobilier, mise en place d'un PPP.

Ces projets ne proposent que des solutions purement comptables. Le fond de roulement est au plus bas, il est de quelques jours, on parle même de faillite, aucune analyse n'est faite sur les causes de cette faillite. Peut-être que le rapport de l'Inspection Générale des Finances répondra à cette question ?

Alors que la Direction et les instances du CNAM ne font pas d'analyse sur les causes de la situation actuelle, malgré tout, elle se permet d'engager l'avenir immobilier de l'établissement sur une période de 30 ans...

Quelles seront les conséquences de ces projets sur les personnels, les auditeurs, sur nos missions ?

Les personnels, les auditeurs ont toutes les raisons de s'inquiéter. D'autant que les organisations syndicales du CNAM et les auditeurs constatent un manque de volonté de concertation.

### **Braderie des locaux du Cnam**

L'action engagée par notre organisation syndicale - la mobilisation des personnels grâce à la signature de la pétition et le communiqué de presse - a largement contribué à déranger la direction dans ses intentions de vendre les locaux du Cnam. Les membres du Conseil d'Administration ne sont pas parvenus le 18 octobre à se mettre d'accord sur l'avenir du patrimoine immobilier.

### **La Direction n'a pas renoncé à ses projets, c'est pourquoi il ne faut pas relâcher la pression**

Nous avons demandé à être reçu par la mairie de Paris et la région Ile de France pour les informer sur la situation de notre établissement.

Notre statut d'établissement de 1988 est dans le droit fil de Loi sur la Responsabilité des Universités aujourd'hui largement contestée par les étudiants et les personnels. Nous sommes malheureusement un bon exemple de ce qui va se passer pour les universités. C'est pourquoi nous sommes dans l'action avec eux.

### **La FERC-sup CGT du CNAM demande :**

- Le gel de toutes décisions entraînant l'avenir du Cnam par une direction en fin de mandat
- Un financement de l'Etat pour la formation professionnelle à hauteur des besoins
- L'exploration de solutions alternatives au PPP pour la réhabilitation du Conservatoire
- Le maintien et le développement de l'emploi public statutaire et l'arrêt des licenciements
- Un véritable débat national sur l'avenir du Cnam mettant en présence auditeurs, personnels, pouvoirs publics, organisations syndicales et patronales.

**Paris, le 14 novembre 2007**

### **Je souhaite me syndiquer à la CGT**

Nom et prénom .....

Service.....

Tel :.....

E mail :.....

**Bulletin à retourner au Syndicat Fercsup-CGT du Cnam**

**292 rue Saint-Martin - 75141 Paris cedex 03 -**

**Tel : 01 40 27 29 90 - E-mail : [bureau.cgt@cnam.fr](mailto:bureau.cgt@cnam.fr)**

**Page Web: <http://www.ferc-sup.cgt.fr>**